

# L'Épiphanais

Municipalité de Saint-Épiphane

Mon choix  
de vie ? Une vie  
de choix !

Municipalité de  
Saint-Épiphane

[www.saint-epiphane.ca](http://www.saint-epiphane.ca)

ÉDITION JUIN 2021

## DANS CE NUMÉRO

Mot du Maire

En directe du Conseil Municipal

Rapport sur situation municipale de  
2020

Un peu d'histoire

Possibilités paiement des taxes

Demandes de permis

Mesures sanitaires COVID-19

Êtes-vous fan?

Sécurité à vélo

Règlementation sur les clapets antire-  
tour

Offre d'emploi— Urbanisme

Offre d'emploi—Élections

Conseils santé

Offre d'emploi— Chef d'équipe

Utilisation du BBQ

Services aux Aînés

Société St-Jean-Baptiste

Activités - Sports, Culture et Vie com-  
munautaire

Projet municipal MADA

Numéros de téléphone

## HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi

9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30

Mardi

9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30

Mercredi

9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30

Jeudi

9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi

9h - 12h

## DÉPÔT DES ENCOMBRANTS

Du 28 juin 9h00 au 2 juillet midi sur le terrain du garage municipal.

## PROCHAINES FERMETURES DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES FÉRIÉS

Le 24 juin et le 2 juillet 2020, le bureau sera fermé en raison de la Fête nationale et de la Fête du Canada.

## CAMP DE JOUR 2021

Le camp de jour débutera le lundi 28 juin et se terminera le vendredi 13 août 2021.

## RAMONAGE DES CHEMINÉES 2021

Le service est prévu à partir du 5 juillet. Plus de détails à venir dans un avis public, sur le site Internet et sur le Facebook de la Municipalité.

## URGENCE AVEC LA VOIRIE MUNICIPALE

Nous tenons à vous rappeler que pour toutes les urgences en lien avec la voirie municipale, vous pouvez les contacter sur le cellulaire du service au 418 714-4523.

## PAIEMENT DU 2<sup>E</sup> VERSEMENT DE TAXES

Le 2<sup>e</sup> versement de taxes sera échu le 30 juin prochain, veuillez acquitter votre solde afin de vous éviter des frais d'intérêts supplémentaires. (*Voir à l'intérieur pour les différentes possibilités de paiement.*)



## *S'UNIR POUR PROSPÉRER*

Bonjour chers ami(e)s, Madame, Monsieur,

Comme vous avez sûrement pu le constater, ça bouge à Saint-Épiphanie! Les travaux de la voirie vont bon train. On m'a même fait remarquer récemment que malgré la pandémie, on trouve que nous sommes très proactifs. Vos élus ont à cœur le développement du milieu qui est bien entendu leur milieu également. Bien sûr, rien n'est parfait et il y a encore des choses à améliorer. J'en suis très conscient. Nous avançons pour régler et solutionner, mais toujours avec le respect de nos finances. Étant moi-même un payeur de taxes, c'est une chose qui me tient à cœur.

### **Voirie**

La réfection des ponceaux et de la chaussée asphaltée sur le 2<sup>e</sup> rang Ouest et le 4<sup>e</sup> rang Est est maintenant terminée. C'est plus de 1,5 million de dollars qui y ont été investis grâce à un énorme travail de l'administration, de la voirie et de votre Conseil municipal qui est très fier de cet autre projet d'envergure.

Un autre projet similaire a été déposé il y a peu au gouvernement du Québec. Il s'agit d'une demande d'aide financière pour un projet de plus de 2,7 millions pour la réfection du Rang 2 Est du Rang 3 Ouest. Nous espérons avoir une réponse positive en 2022. Je suis certain que nous sommes tous en accord pour dire qu'il sera temps après tout.

Pour ce qui est de l'entretien de notre réseau routier, je félicite nos employés de voirie qui ont effectué un travail exceptionnel pour le nivelage des rangs et même avec plusieurs semaines d'avance pour l'application de l'abat poussière. Les rechargements de portion de route de cette année seront faits entre le 1<sup>er</sup> rang et le Rang A ainsi que sur une partie du 3<sup>e</sup> rang Est. Ce n'est pas le travail qui y manque. Nous voyons aussi qu'avec une meilleure planification, les gens sont satisfaits.

### **Garage municipal**

La majeure partie des travaux est terminée. Il reste un peu de terrassement à faire et quelques petits ajustements qui doivent être effectués par l'entrepreneur. Nous travaillons aussi à finaliser l'emprunt qui est présentement temporaire. Dans les faits, il s'agit de le transformer en emprunt permanent. Au final, si nous incluons la part de subvention du gouvernement du Québec, la participation municipale s'élèvera moins élevée que prévu, soit une dette totale pour la municipalité d'environ \$250 000. Résultat tout à fait remarquable et très positif pour notre milieu de vie.

### **Réception au bureau municipal**

Comme vous le savez probablement, notre adjointe administrative Édith nous a remis sa démission au début d'avril pour occuper un nouvel emploi et je lui souhaite bon succès. Notre nouvelle adjointe administrative – réceptionniste est Mme Danielle Chouinard. Elle est entrée en poste le 3 mai dernier. La Municipalité lui souhaite la bienvenue dans l'équipe et son expérience sera, j'en suis certain, un atout pour notre organisation. Bon succès!

### **Camp de jour**

Le camp de jour nous a tous pris de court cette année et nous a causé du stress autant qu'aux parents! En premier lieu, l'incertitude causée par la pandémie de COVID est encore bien présente cette année puisque les informations sont délivrées au compte-gouttes par les autorités sur le comment du pourquoi de l'édition 2021 du camp de jour. Cette incertitude nous a empêchés de prévoir le déroulement du camp comme de par les années précédentes. En deuxième lieu, il a été particulièrement difficile de recruter du personnel

## MOT DU MAIRE (SUITE)

d'animation. Habituellement, ces gens sont engagés au début du printemps. Cette année, au début mai, il nous en manquait encore 2 sur 3. En troisième lieu, il est aussi bon de savoir que nous accueillons cette année 50% plus de jeunes que de par les années passées. Cet afflux de clientèle, les employés et la Direction ont dû être imaginatifs afin de tous les accueillir. Je leur ai demandé qu'ils nous identifient une solution en ce sens afin de satisfaire le plus possible tous les parents clients. La priorité a été donnée à ceux qui voulaient s'inscrire à temps plein au camp de jour. Je suis très fier de dire qu'ils ont réussi puisque tous les enfants qui devaient être inscrits à cette activité ont pu l'être. Nous pourrions même accueillir des enfants à temps partiel avec les places restantes.

Pour la prochaine année, des nouvelles façons de faire viendront – nous l'espérons tous – proposer des solutions afin de rendre le camp de jour viable à long terme et surtout toujours autant attractif pour les parents et enfants épiphanois.

Finalement, je leur souhaite à tous un été rempli d'aventures et de plaisirs.

### **Service d'incendie**

Le 2 mai dernier, j'ai reçu la démission de Monsieur Dave Gagnon comme pompier volontaire. Je tiens à le remercier pour son service de qualité qu'il a donné comme pompier volontaire, et ce, depuis plusieurs années.

### **Radar pédagogique**

Nous venons de procéder à l'achat de 3 radars de vitesse pédagogiques qui seront installés à l'entrée nord de la rue Viger, à l'entrée sud de la rue Viger et à l'entrée de la rue Deschênes Ouest. Un investissement majeur qui démontre bien notre préoccupation à l'égard de la vitesse et de la sécurité piétonnière aux entrées principales de notre municipalité. Cet investissement est pour donner suite à plusieurs inquiétudes citoyennes. Nous espérons qu'il donne le résultat escompté, soient une baisse de la vitesse sur ces axes ainsi qu'une sensibilisation efficace auprès de la population.

### **Transport de gravier dans certains rangs**

Nous sommes présentement en démarche pour trouver une solution pour le transport de gravier qui part du 3<sup>e</sup> rang Ouest vers Rimouski. Dans les années passées, le transport se faisait principalement par le 1<sup>er</sup> rang et le 4<sup>e</sup> rang. Aujourd'hui, un nouveau trajet officieux est à l'œuvre suite à la fermeture du 1<sup>er</sup> rang à L'Isle-Verte à cause du ponceau à réparer. Ce que nous voulons, des rencontres avec les Carrières-Sablières et la MRC afin de trouver une solution et obtenir un dédommagement qui soit juste. C'est donc un dossier à suivre.

### **En conclusion**

Comme vous le savez sûrement puisque les médias en ont fait l'annonce, je vais me présenter pour un 3<sup>e</sup> mandat comme maire de Saint-Épiphanie. Je suis fier de représenter la Municipalité où j'ai passé la majorité de ma vie.

Je suis très satisfait du travail que nous avons accompli au cours des 2 derniers mandats et de l'appui des conseillers et conseillères avec qui j'ai travaillé. J'aime mon travail pour lequel j'accorde beaucoup de mon temps puisque j'ai la possibilité de le faire en étant retraité. Si je regarde tout ce qui a été fait depuis 8 ans et tous les changements apportés, c'est selon moi un grand succès.

Le tout sera possible si la santé me le permet bien entendu puisqu'il me reste beaucoup de choses à régler et beaucoup de beaux projets à mener à bon port. Finalement, je crois sincèrement que – malgré la pandémie qui sera bientôt terminée nous l'espérons tous – nous devrions atteindre nos objectifs et améliorer considérablement l'image et la qualité de vie à Saint-Épiphanie. Cela sera possible bien entendu avec l'aide de notre équipe, mais tellement aussi avec l'aide de toute la communauté.

Un gros merci à tous, au plaisir et un bon été!

Renald Côté, Maire de Saint-Épiphanie



## Résolution 21.04.082

### **DEMANDE D'AUTORISATION – Acceptation de la démission de l'adjointe à la réception du bureau municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** la Direction générale a reçu par courriel le 3 avril 2021 la lettre de démission de Madame Édith Dionne, adjointe administrative à la réception du bureau municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** celle-ci sera effective à la fin de sa journée de travail du 19 avril 2021; et

**CONSIDÉRANT QUE** la documentation nécessaire à la prise de décision du Conseil municipal est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-21-04-010.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Abel Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'accepter la démission de Madame Édith Dionne, adjointe administrative à la réception du bureau municipal qui sera effective le 19 avril 2021.

## Résolution 21.04.094

### **DEMANDE D'AUTORISATION – Cafés Ludo du Centre d'entraide l'Horizon**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité s'est fait approcher par le Centre d'entraide l'Horizon pour un projet de partenariat qui permettrait aux aînés et aux personnes en situation de vulnérabilité dans les communautés rurales d'avoir accès à un moment d'écoute, d'échange, et ce, en pratiquant des activités de loisirs variées : jeux stimulants, ludiques et actifs;

**CONSIDÉRANT QUE** cette initiative permettrait également aux citoyens de socialiser, briser l'isolement et de créer des liens en partageant de bons moments avec les autres membres de la communauté;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet offrirait concrètement huit (8) activités de ce type nommé « Café-Ludo » et qui auraient lieu dans la grande salle du centre communautaire Innergex Viger-Denonville;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût estimé de ces huit (8) activités est de huit cents dollars (800,00 \$) et que c'est offert gratuitement dans le cadre du partenariat;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre d'entraide l'Horizon demande en échange la gratuité des locaux pour leur tenue;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est accompagnée d'une correspondance du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent qui rappelle aux municipalités que les organismes communautaires peuvent continuer de louer des salles pour leurs activités selon des paramètres bien stricts;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet a été offert à la Municipalité de Saint-Épiphanie de par sa situation géographique centrale dans la MRC de Rivière-du-Loup;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet vise une clientèle qui provient de toutes les municipalités rurales de la MRC; et

**CONSIDÉRANT QUE** la documentation nécessaire à la prise de décision du Conseil municipal est présentée avec les pièces jointes en annexe de ce procès-verbal et portant les codifications CM-21-04-019A et CM-21-04-019B.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Abel Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'autoriser la tenue des activités nommée « Café-Ludo » dans la grande salle du centre communautaire Innergex Viger-Denonville et d'offrir gratuitement la location de la salle au Centre d'entraide l'Horizon. Il est également demandé aux organisateurs de respecter scrupuleusement les consignes de la Santé publique concernant les mesures sanitaires à mettre en place pour enrayer la propagation du COVID-19.

## Résolution 21.04.102

### **DEMANDE D'AUTORISATION – Engagement de Madame Danielle Chouinard au poste d'adjointe à la Direction générale et responsable de la réception du bureau municipal**

**CONSIDÉRANT LA** vacance du poste d'adjointe à la réception du bureau municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a procédé à un concours d'embauche propulsé avec le média social Facebook;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité de sélection a été formé du Maire, Monsieur Renald Côté, du conseiller municipal, Monsieur Abel Thériault, et de la Direction générale, Monsieur Stéphane Chagnon;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité a rencontré en entrevues les candidats les plus intéressants pour l'organisation;

**CONSIDÉRANT QUE** la candidature de Madame Danielle Chouinard a ressorti du lot;



## Résolution 21.04.102

### **DEMANDE D'AUTORISATION – Engagement de Madame Danielle Chouinard au poste d'adjointe à la Direction générale et responsable de la réception du bureau municipal (SUITE)**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité a rencontré en entrevues les candidats les plus intéressants pour l'organisation;

**CONSIDÉRANT QUE** la candidature de Madame Danielle Chouinard a ressortie du lot;

**CONSIDÉRANT QU'**elle a accepté de se soumettre à une enquête sur la recherche d'antécédents judiciaires;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sélection, par l'entremise de la Direction générale, lui a fait une offre d'embauche conditionnelle à la confirmation de celle-ci par le Conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre faite à Madame Chouinard ainsi que son dossier de candidature ont été présentés aux élus lors d'une rencontre de travail tenue le 17 avril 2021; et

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur le Maire, Renald Côté, s'est retiré des discussions et du vote par apparence de conflit d'intérêts et que c'est le maire suppléant, Monsieur Guillaume Tardif, qui a pris la présidence de l'assemblée pour ce point.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil :

- A) de confirmer le choix du comité de sélection en procédant à l'embauche de Madame Danielle Chouinard à titre d'adjointe à la Direction générale et responsable de la réception du bureau municipal;
- B) de confirmer l'offre d'embauche faite par le comité de sélection à Madame Chouinard; et
- C) de mandater la Direction générale à coordonner son entrée en fonction prévue le 3 mai 2021 ainsi que la signature de son contrat de travail.

## Résolution 21.05.118

### **DEMANDE D'APPUI – Adhésion comme membre soutien 2021-2022 au Centre de prévention du suicide du KRTB**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande d'adhésion comme membre soutien de la part du Centre de prévention sur le suicide du KRTB; et

**CONSIDÉRANT QUE** le coût de l'adhésion ne coûte que dix dollars (10,00 \$) et qu'il est toujours possible de donner un plus gros montant si désiré.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Pâquerette Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal de mandater la Direction générale afin que la Municipalité réponde présente à cet appel de soutien.

## Résolution 21.05.120

### **DEMANDE D'APPUI – CLSC Rivière-du-Loup – Demande d'un prêt de salle municipale pour l'édition 2021 des Paniers de Noël**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande d'appui de l'équipe en organisation communautaire du CLSC de Rivière-du-Loup pour l'organisation des paniers de Noël 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année où la Municipalité a reçu cette demande, elle a toujours répondu par l'affirmative; et

**CONSIDÉRANT QUE** la demande porte sur l'utilisation gratuite de la grande salle du Centre communautaire Innergex Viger-Denonville.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Abel Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'accepter la requête de l'équipe en organisation communautaire du CLSC de Rivière-du-Loup pour l'organisation des paniers de Noël 2021. La Direction générale et la technicienne du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire sont responsables de ce dossier.

**POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE, NE PAS HÉSITER À VENIR CONSULTER LES SÉANCES DU CONSEIL EN VIDÉOS DISPONIBLES SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ!**

# RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2020



*Selon la Loi 122 visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs, ce rapport sur les faits saillants de 2020 remplace le rapport sur la situation financière, qui était habituellement déposé en novembre de chaque année jusqu'en 2017.*

*Il a été lu en séance ordinaire du Conseil municipal du 7 juin 2021, est visionnable sur la page Facebook de la Municipalité et est publiée sur le site Internet dans la section du mot du Maire.*

Mesdames les conseillères municipales, messieurs les conseillers municipaux,  
Mesdames les citoyennes et messieurs les citoyens,

C'est avec plaisir qu'à titre de maire et conformément aux prescriptions de l'article 176.2.2 du Code municipal de la province de Québec, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Épiphane pour l'année 2020.

Voyons les aspects que nous analyserons ensemble :

- Les états financiers 2020
- Le rapport du vérificateur externe 2020
- L'année 2020 en bref
- Le traitement des élus

## **États financiers 2020**

Les états financiers font état d'un excédent au niveau de l'activité de fonctionnement de 234 017 \$ pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, comparativement à un excédent de 87 630 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019. En lien avec le projet d'agrandissement et de mise aux normes du garage municipal, l'activité d'investissement fait état d'un déficit de 962 609 \$ (financement des investissements en cours) pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, comparativement à un déficit de 6 883 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

L'excédent de fonctionnements non affecté qui était de 298 539 \$ à la fin de l'année financière 2019 est passé à 512 814 \$ à la fin 2020. L'excédent de fonctionnements affecté qui était de 47 819 \$ à la fin de l'année financière 2019 est passé à 33 104 \$ à la fin de 2020. Le total des fonds réservés (fonds de roulement et le solde disponible du règlement d'emprunt fermé) ainsi que des réserves financières (pour le Service incendie et pour la vidange des étangs aérés) est passé de 156 186 \$ au 31 décembre 2019 à 106 207 \$ au 31 décembre 2020. La différence entre les deux montants, assez similaires habituellement, est principalement causée par la réserve sur les appareils respiratoires du service de sécurité incendie qui a été utilisé pour l'achat de nouveaux équipements pour nos pompiers.

La dette à long terme, pour le financement du camion incendie Freightliner 2016 et le nouveau réservoir souterrain, est passée de 2 136 000 \$ au 31 décembre 2019 à 2 044 300 \$ au 31 décembre 2020.

Bref, l'année 2020 s'est conclue sur une note très positive, et ce, malgré plusieurs événements hors de notre contrôle et bien évidemment la pandémie de COVID-19 qui sont venus affecter les finances municipales et causer des soubresauts à nos prévisions budgétaires.

# RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2021 (SUITE)

## Rapport du vérificateur 2020

Le rapport du vérificateur indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

À ce sujet, je tiens à remercier l'équipe municipale et Mallette – Société de comptables professionnels agréés pour leur bon travail sur ce dossier.

## L'année 2020 en résumé

La majeure partie du budget de fonctionnement a été concentrée dans la voirie, tout comme par les années passées. Nous avons observé ainsi que les dépenses d'exploitation courantes du réseau routier ont représenté environ 40% du budget.

Au niveau des infrastructures, les principaux projets de l'année 2020 auront été la réfection et de l'agrandissement du garage municipal, le changement du système téléphonique, le changement de trois postes informatiques et du serveur municipal rendus nécessaires par leur grande vétusté. Notons également au niveau du parc municipal adjacent au communautaire, la production d'un plan directeur d'aménagement nous permettant d'esquisser le parc de demain pour notre communauté. Pour ce qui est des réseaux d'aqueduc et d'égout, la Municipalité a investi au niveau de son système de chloration, des pompes de puits et d'une nouvelle pompe pour la station de pompage des eaux usées. Au niveau de la voirie, nous avons investi au niveau de la préparation du projet du PIIRL, dans l'asphaltage de la phase I de la rue Caillouette et dans l'achat d'un nouveau véhicule de fonction pour les représentants municipaux. En terminant, dans la sécurité incendie, nous avons liquidé une réserve que nous avons accumulée pour de nouveaux appareils respiratoires et procéder à l'achat de citernes pour de futures bornes sèche. Pour tous ces projets dans les infrastructures municipales, les investissements auront été de l'ordre de 1 362 592.14 \$.

En bref,

### Au niveau des ressources humaines :

- Démission et embauche d'une nouvelle ressource humaine pour le poste de gestionnaire des réseaux d'aqueduc et d'égout.
- Démission et embauche d'une nouvelle ressource humaine pour le poste de technicien du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire.
- Embauche d'une ressource humaine supplémentaire à temps plein au niveau de la voirie municipale.
- Embauche d'une ressource humaine supplémentaire pour l'entretien ménager.
- Embauche de nouvelles recrues pour la brigade de sécurité incendie.
- Promotion d'un pompier volontaire de la brigade au poste d'officier.

En mon nom de maire et en celui de tous les élus, je tiens à leur souhaiter à tous encore une fois bienvenue dans l'équipe municipale et à leur dire merci pour l'apport qu'ils y apporteront tous.

### Au niveau des travaux publics et des immobilisations en voirie :

- Achat sans emprunt d'un nouveau véhicule de fonction
- Asphaltage d'une portion terminée de la rue Caillouette avec la phase I
- Opérations de rechargement dans le petit 3<sup>e</sup>, sur la route du rang A ainsi que sur la route des Sauvages
- Opération de creusage de fossés

# RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2021 (SUITE)

## Au niveau des grands projets de la Municipalité :

- Poursuite de la subvention gouvernementale avec l'édition 2019-2023 du Programme sur la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (plus de 800 000 \$ pour la période)
- Poursuite du dossier pour la subvention du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du ministère des Transports du Québec
- Poursuite du projet municipal de réfection et d'agrandissement du garage municipal avec le Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM), Volet 1 portant sur les projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire

## Au niveau de l'administration municipale :

- Continuation du chantier de recherche et de mise à niveau de la réglementation municipale en vue de la mise en ligne très prochaine de tous les règlements.
- Continuation des chantiers de mise à niveau du site Internet municipal et de la signature et de l'image de la Municipalité.
- Continuation du dossier sur le plan des mesures d'urgence de la Municipalité.
- Début d'une démarche MADA (Municipalité Amies des Aînés) au niveau municipal pour se doter d'une politique entièrement dédiée sur les aspirations et besoins des aînés de notre communauté.

## Traitement des élus

### Maire

Rémunération de base	6 093,50 \$
Allocation de dépenses	<u>3 046,75 \$</u>
Revenus totaux provenant de la Municipalité	9 140,25 \$

Conseiller de comté de la MRC	3 432,00 \$
Allocation de dépense	<u>1 525,00 \$</u>
Revenus totaux provenant de la MRC	4 957,00 \$

Revenu total du maire 14 097,25 \$

### Membres du conseil

Rémunération de base	2 031,00 \$
Allocation de dépenses	<u>1 016,00 \$</u>
Total par conseiller	3 047,00 \$

L'année 2020 s'est bien terminée, et ce, malgré la situation sanitaire qui est venue changer la donne pour tout le monde, notre municipalité comprise. Comme toujours, je vous rassure que nous sommes conscients que des améliorations sont toujours souhaitables. À ce sujet, prendre note que nous continuerons à travailler très fort pour assurer un service de qualité tout en contrôlant au mieux les coûts.

En terminant, c'est en tant qu'élu municipal que je peux comprendre toute la mesure du slogan municipal de S'UNIR POUR PROSPÉRER puisque tous les efforts et avancées qu'on a connus n'auraient jamais été possibles sans le travail et l'apport de toute l'équipe municipale, que ces derniers soient les élus, les employés ou les bénévoles. Un grand merci d'ailleurs à l'ensemble de ces gens pour leur don de soi.

Un dernier mot en vous invitant vous les citoyens à venir vous impliquer dans votre communauté. Nous avons besoin de vous ! Nos enfants et nos aînés ont besoin de vous ! Pour vous informer des possibilités et des organismes présents qui accepteraient volontiers votre bénévolat, vous n'avez qu'à contacter notre employée du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire.

## SI ON S'INTÉRESSAIT UN PEU À NOTRE HISTOIRE...

### Le premier colon

Savez-vous qui fut le premier colon de Saint-Épiphané? M. l'abbé Bernier qui fut nommé curé de Saint-Épiphané en 1874, nous dit: « Le premier colon qui se fixa dans le " Township " Viger est Joseph Landry, en 1846, fixé précisément à l'endroit de l'ancienne chapelle. Il ne fut que quelques années ici, et se rendit par la suite à Cap-Chat; en 1876, il était rendu aux États-Unis.

### La colonie se fonde

En 1846, Edmond Morin a défriché sur la troisième concession; il fut bientôt suivi par Charles de Nazaire Morin.

Ensuite, d'autres prirent des lots sur la seconde concession. François Sirois vint de Saint-Arsène avec sa famille. Ils passèrent la Rivière-Verte sur des poutres et firent quatre milles dans le bois, sans chemin, pour se rendre sur leur lot.

Le 23 mars 1857, M. Sirois donna à la Fabrique 6 arpents de terrain comme emplacement pour les édifices paroissiaux. (M. Joseph Paré concéda 2 arpents à cet effet).

En 1970, M. Roger Lajoie cultivait la terre que son ancêtre avait commencé à défricher. Fils de Léon Lajoie, il constitue la cinquième génération à travailler sur ce lot.

Suivirent Olivier Gagnon, venu de Saint-Arsène, et Bastille Beaulieu dit Hudon, de Rivière-du-Loup. M. Wilfrid Gagnon possédait encore la terre de son arrière-grand-père en 1970, ainsi que M. Bertrand Jalbert. Ce fut ensuite au tour de M. Théophile Chamberland, arrière-grand-père de M. Raoul Chamberland.

En 1848, J-B Thériault et ses trois fils partent de Saint-Pascal, se rendent à L'Isle-Verte, en voiture, dans des chemins désavantageux, parcourant ainsi une distance de près de 50 milles. Ils laissent là leur cheval et font plus de 5 milles à pied, dans un chemin de chantier, pour aller prendre possession d'un lot, dans le canton Viger. La même année, ils retournèrent à L'Isle-Verte pour aller chercher quinze minots de grain sur leur dos. Sans doute qu'ils durent faire plusieurs voyages. Ils passèrent la rivière La Fourche sur un «cajeux», car il n'y avait pas de pont.

L'année suivante, Hector-Octuaire Saint-Pierre partit de L'Isle-Verte et alla, lui aussi, à pied, prendre possession d'un lot près de J-B Thériault. En 1850, pour avoir du pain à manger, il porta sur son dos, un minot de seigle au moulin à farine de L'Isle-Verte et rapporta ainsi la farine. C'était son premier grain et il l'avait battu à pied. La même année, il retourne à L'Isle-Verte, à pied encore, chercher un petit porc. Pour continuer l'amélioration de son «entreprise», il se fait une charrette avec des roues complètement en bois; c'était un tronc d'arbre scié.



R A P P E L

# Taxes municipales

Prochaine échéance: 30 juin 2021  
Deuxième versement

## DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

### PAR INTERNET DANS LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Il est possible d'acquitter votre compte de taxes en 4 versements sans frais ni intérêt par l'intermédiaire du site Internet de votre institution financière.

Assurez-vous de bien vérifier le numéro de référence inscrit à votre institution financière. Celui-ci doit correspondre à votre numéro de matricule à 16 chiffres tel qu'inscrit sur votre compte de taxes.

Le nom du fournisseur à rechercher est : **Municipalité St-Épiphan (taper St et non Saint)**

### AU COMPTOIR ET AUX GUICHETS AUTOMATIQUES

Vous pouvez payer votre compte en vous présentant dans la majorité des institutions financières, aux comptoirs de service ou aux guichets automatiques.

Plusieurs réseaux bancaires permettent aussi le paiement par téléphone.

### PAR CHÈQUE ET ARGENT COMPTANT EN PERSONNE

Vous pouvez effectuer votre paiement en personne au bureau municipal sur les heures normales d'ouverture.

Lundi au jeudi : 9h à midi / 13h30 à 16h30

Vendredi : 9h à midi

Modes de paiement acceptés :

- Argent comptant
- Chèque libellé à l'ordre de la Municipalité de Saint-Épiphan

Veillez prendre note qu'aucune carte de crédit et de débit n'est acceptée.

### PAR CHÈQUE PAR LA POSTE

Vous pouvez acheminer par la poste votre chèque libellé à l'ordre de la Municipalité de Saint-Épiphan à l'adresse indiquée sur l'enveloppe.

- Inscrivez votre numéro de matricule sur le chèque
- N'insérez jamais d'argent comptant dans l'enveloppe.

### PAR PRÉLÈVEMENT PRÉAUTORISÉ

Le prélèvement préautorisé vous permet de payer votre compte de taxes municipales en 4 versements sans frais ni intérêt. Les montants seront prélevés directement dans votre compte bancaire à chaque échéance.

#### **Compte de taxes complémentaire (ajustement)**

Si vous êtes inscrit au prélèvement préautorisé et que vous recevez un compte de taxes complémentaire durant l'année, les prélèvements automatiques seront effectués à chaque date d'échéance indiquée sur ce compte de taxes complémentaire.

#### **Droits de mutation**

Si vous recevez une facture de droits de mutation et que vous êtes déjà inscrits au prélèvement préautorisé, pour cette propriété, le prélèvement automatique sera effectué à la date indiquée sur votre facture.

#### **Pour s'inscrire**

- Remplissez le formulaire d'adhésion
- Joignez un spécimen de chèque à votre envoi
- Faites-nous parvenir le tout par courriel à l'adresse [bureau@saint-epiphane.ca](mailto:bureau@saint-epiphane.ca) ou par la poste à l'adresse indiquée sur l'enveloppe.

#### **Vous utilisez déjà le prélèvement préautorisé?**

Les contribuables qui ont déjà des ententes de prélèvements préautorisés avec la Municipalité de Saint-Épiphan n'ont pas à remplir un nouveau formulaire chaque année. L'entente demeure en vigueur jusqu'à réception d'un avis contraire.

# Urbanisme



## Ai-je besoin d'un permis ou d'un certificat ?

Le Règlement sur l'émission des permis et des certificats en urbanisme permet aux municipalités d'établir les modalités administratives qui les encadrent et qui autorisent la réalisation des projets visés par les règlements d'urbanisme.

Ai-je besoin d'un permis ou d'un certificat ?



### Utilité

C'est pour s'assurer du respect de leurs règlements d'urbanisme (p. ex. zonage, construction, lotissement) que les municipalités exigent l'obtention d'un permis ou d'un certificat pour tout projet visé par ces règlements. La délivrance des permis et des certificats est le moyen de base qui permet de vérifier ce qui se fait en matière d'aménagement du territoire dans la municipalité.

Ainsi, une personne qui a l'intention de construire ou d'utiliser un terrain ou un bâtiment dans la municipalité doit s'informer auprès du responsable de la délivrance des permis et des certificats des obligations à satisfaire. Elle saura par conséquent ce que les règlements exigent

### Prière de noter que :

⇒ **Avant le début de vos travaux** ou de votre activité, vous devez avoir en votre possession le permis ou le certificat d'autorisation approprié;

⇒ L'inspecteur en bâtiment et en environnement dispose d'un délai de quarante (45) jours à compter du moment où le dossier de votre demande est complet pour émettre le permis ou le certificat d'autorisation qui s'applique aux travaux ou à l'activité que vous désirez effectuer.

*Julie Lemieux*

Inspecteur en bâtiment et en environnement

*Municipalité de Saint-Éphane*

### Fin des droits acquis pour les piscines construites avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années, le *Règlement* a été modifié et s'appliquera désormais à toutes les piscines, et ce, peu importe leur date d'installation.

Rappelons que les propriétaires des piscines construites avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis. Ils n'avaient donc pas à se conformer aux mesures de protection du *Règlement*. Désormais, ils le devront.

Considérant les coûts associés à l'installation d'une enceinte, particulièrement pour les piscines creusées et semi-creusées, un délai de deux ans est accordé aux propriétaires concernés pour la mise aux normes de leur cour qui devra être réalisée au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2023.



Prendre un rendez-vous

418 862-0052, poste 220

## Dès le 25 juin

**Ouverture des camps de jour et des camps de vacances (Ouverts dès le 21 juin)**

**Activités et événements publics extérieurs permis selon des règles particulières**

**Allègements des exigences sur le port du masque et la distanciation lors de rassemblement dans les domiciles privés pour les personnes ayant reçu 2 doses de vaccin**

**Reprise des festivals et des grands événements extérieurs pendant lesquels les spectateurs sont debout ou assis sans place assignée, avec un maximum de 3 500 personnes autorisées sur chaque site, dans le respect de certaines mesures.**

**Les ciné-parcs situés aux paliers vert et jaune pourront également accueillir 3 500 personnes.**

Des consignes spécifiques devront être respectées par les promoteurs d'événements et de festivals. Pour plus de détails, consultez la page [Consignes pour les festivals et événements](#).

## Fin août ou plus

**Allègements progressifs selon la situation épidémiologique et la couverture vaccinale (si 75 % des 12 ans et plus ont reçu une deuxième dose)**

- Assouplissements dans les milieux de garde et au préscolaire;
- Retour vers une organisation normale au primaire et au secondaire;
- Retour majoritairement en présentiel à l'enseignement supérieur;
- Reprise progressive du travail en présentiel;
- Allègements additionnels pour les rassemblements, les sports et les loisirs;
- Augmentation des limites de personnes pour les salles intérieures et les événements extérieurs;
- Fin des paliers de couleurs.

**Allègement des exigences sur le port du masque et la distanciation dans plusieurs lieux publics ou événements publics pour les personnes vaccinées avec 2 doses et suivant la situation épidémiologique**

# ÊTES-VOUS FAN DE SAINT-ÉPIPHANE AU POINT DE...



La Municipalité de Saint-Épiphane a lancé durant l'été 2021 une nouvelle campagne de promotion visant tous ceux qui se cherchent une nouvelle communauté, mais également ses citoyens nouveaux comme anciens afin de se faire découvrir de nouveau par eux.

La campagne intitulée « **Êtes-vous FAN?** » s'oriente autour de deux axes :

- Faire connaître la Municipalité de Saint-Épiphane comme un milieu de vie
- Recruter des bénévoles citoyens pour les différents besoins communautaires et de sécurité publique

Qu'est-ce qu'un FAN en premier lieu?

Le dictionnaire Larousse le définit comme un « *admirateur enthousiaste, passionné de quelqu'un ou de quelque chose* ».

**Nous, la Municipalité, on le définirait plutôt comme un citoyen aimant tellement sa communauté qu'il décide de donner une partie de son temps ou de son expertise à celle-ci. Ce citoyen a tellement la passion de Saint-Épiphane qu'il s'implique comme bénévole dans des organismes communautaires locaux ou dans différents comités desservant la Municipalité. Finalement, il croit qu'en participant à sa communauté, il fait quelque chose qui le dépasse et qui sert des intérêts plus grands que lui.**

Vous vous dites sûrement... hé wô! Une personne de même, ça n'existe pas à part dans les films hollywoodiens! Y capotent la Municipalité en nous disant qu'elle recherche ce genre d'individus trop parfaits!

Hé bien, détrompez-vous! Ce n'est pas compliqué d'être FAN de sa communauté et beaucoup de vos voisins et amis le sont déjà sans même que vous vous en rendiez compte.

Que ces derniers choisissent d'être des pompiers volontaires, des employés municipaux, des élus du Conseil municipal ou des membres bénévoles de différents comités et organismes, tous font le choix de s'impliquer pour quelque chose qui les dépasse et qui les inclut aussi du même coup!

Si vous désirez vous impliquer un minimum parce que... parce que vous avez vos raisons bien à vous, prendre conscience que le simple petit geste de partager nos vidéos de promotions ou nos différentes publications sur les médias sociaux, c'est déjà œuvrer pour la réussite de votre communauté.

Par contre, si vous désirez en connaître davantage sur les différentes occasions qui pourraient s'offrir à vous pour vous impliquer, ne pas hésiter à prendre contact avec le service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire en leur téléphonant au 418-862-0052 poste 480 ou en leur écrivant à [sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca](mailto:sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca).

## **OPPORTUNITÉS D'IMPLICATION CITOYENNE :**

(pour déposer votre candidature ou poser vos questions sur ces postes, veuillez écrire au Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire)

- Plusieurs postes offerts pour le plan de sécurité civile (plus de détails en consultant également la page dédiée à la sécurité civile sur le site Internet)
- Un poste de conseiller citoyen au sien du Comité consultatif d'urbanisme (offre détaillée dans ce journal)
- Des collaborateurs pour le journal citoyen qui est publié 4 fois par année (vous avez une passion ou un intérêt et vous cherchez à le partager ou à le diffuser, c'est à vous qu'on s'adresse)

Ne pas hésiter à venir nous consulter souvent pour connaître les différentes offres d'implications les plus récentes.

**PETITES SURPRISES SUR LES MÉDIAS SOCIAUX ET SUR LE SITE INTERNET... MERCI À TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPÉ ET PARTAGEZ EN GRAND NOMBRE!**

# La sécurité en vélo



Avec l'arrivée du beau temps, nous allons voir apparaître les vélos sur nos routes. Cette belle activité apporte malheureusement son lot de risque et chaque année nous avons de malheureux accidents sur nos routes. C'est pour cette raison que nous profitons de cette période pour vous donner des conseils de sécurité pour pratiquer cette activité de façon le plus sécuritaire.

En vélo assurez-vous d'être visible et d'établir un contact visuel avec les conducteurs des véhicules pour être certain qu'il vous a bien vu. Pour y arriver, équipez le vélo de réflecteurs et portez des vêtements voyants ou réfléchissants ou un dossard.

En vélo il est interdit de rouler sur les trottoirs, car ils sont réservés aux piétons. Il est aussi obligatoire de rouler dans le sens de la circulation, sauf s'il y a signalisation contraire. Il faut également circuler en file indienne.

Le cycliste doit se conformer en tout temps aux panneaux et aux feux de circulation. Il doit par exemple s'immobiliser complètement à un feu rouge ou à un panneau d'arrêt, même si la voie est libre.

Toujours signaler ses intentions d'une façon continue et sur une distance suffisante pour être bien vu par les autres usagers.



Il est également interdit :

- de transporter un passager, sauf si un siège est prévu à cet effet.
- de circuler en ayant un animal ou un objet qui obstrue la vue ou gêne la conduite du vélo.
- de consommer des boissons alcoolisées ou des drogues en circulant.

Pour avoir plus d'information vous pouvez consulter le site de la SAAQ au [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca) vous allez dans menu 'sécurité routière', 'moyen de déplacement' et choisir 'vélo'.

Nous vous souhaitons de belles randonnées et soyez prudent.

## La réglementation sur les clapets antiretour en 3 questions

En février 2021, le Conseil municipal a adopté la refonte du règlement sur les clapets antiretour. En quoi consiste ce règlement ? Quels sont les impacts pour ma propriété ? Quelles actions dois-je poser ?



Le règlement oblige toutes les habitations reliées au réseau d'égout municipal de se prémunir d'un clapet antiretour (ptrap) empêchant tout refoulement lors d'une forte pluie. Installé sur le collecteur principal de votre plomberie ou sur les branchements de la tuyauterie d'évacuation, le clapet antiretour empêche les eaux usées d'un égout municipal de refouler dans le sous-sol par les appareils sanitaires ou les drains de plancher, depuis 2006, les municipalités ont la possibilité de se soustraire à toute responsabilité pour des dommages occasionnés à un immeuble ou à son contenu lors d'un refoulement d'égout. Comment ? En rendant obligatoire l'installation de clapets antiretour par voie de règlement.

Le propriétaire d'un immeuble dispose alors d'un **déla**i d'un **an** pour rendre son bâtiment conforme. Quant aux assureurs, certains, à la suite d'un sinistre, exigeront l'installation d'un système anti-refoulement conforme afin d'accepter de renouveler le contrat.

Vous devez aussi entretenir ce dispositif pour qu'il soit fonctionnel. Comme celui-ci est accessible facilement, il est nécessaire de le nettoyer 1 fois l'an pour s'assurer de son bon fonctionnement.

Source : <https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/le-clapet-anti-retour-un-aller-simple-pour-les-eaux-usees/>

En cas de questionnement vous pouvez communiquer avec la gestionnaire des réseaux Mme Marie-Eve Soucy au 418-862-0052 poste 280. Le règlement est disponible sur le site internet au [www.saint-epiphane.ca](http://www.saint-epiphane.ca) dans la section règlement.

---

Saviez-vous que la consommation moyenne d'eau potable au **Québec** est de **268L par personne par jour** pour l'ensemble du Canada c'est **220L par personne par jour** ?

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a lancé le programme **mon empreinte bleue**. Pour sensibiliser les Québécois à la protection de la ressource.

Ce programme de sensibilisation à l'utilisation de l'eau vous propose un calculateur de votre consommation d'eau potable et des conseils pour diminuer la quantité utilisée.

Vous pouvez faire le test au <https://monempreintebleue.ca/>

Trucs et astuces pour diminuer sa consommation disponible sur le site internet de la Municipalité

Marie-Eve Soucy

Gestionnaire du réseau d'aqueduc et d'égout

**Fermez l'eau.  
Sauvez gros.**



**MON  
EMPREINTE  
BLEUE**

Calculez votre consommation d'eau à  
[Quebec.ca/monempreintebleue](http://Quebec.ca/monempreintebleue)

Votre  
gouvernement

Québec



# Offre d'implication

## 1er affichage

<b>Poste offert :</b>	<b>COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) : Poste citoyen vacant</b>
<b>Service :</b>	Urbanisme
<b>Catégorie d'emploi :</b>	Bénévole (quelques heures aux 2-3 mois)

### SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

La Municipalité de Saint-Épiphane est actuellement à la recherche d'une personne souhaitant siéger bénévolement à titre de représentant des citoyens au comité consultatif d'urbanisme (CCU).

### NATURE DU POSTE

- Travailler en collaboration avec les autres membres du comité et avec la personne responsable du service d'urbanisme pour l'analyse de dossiers présentés par les citoyens et promoteurs.
- Faire des recommandations au Conseil municipal sur lesdits dossiers en fonction des réglementations d'urbanisme en vigueur et du schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup.
- Faire des recommandations sur le contenu de la réglementation d'urbanisme.

### PROFIL RECHERCHÉ

- Un citoyen qui désire s'impliquer de bonne foi et bénévolement pour sa communauté

### HABILETÉS PROFESSIONNELLES

- Un bon sens de l'organisation
- Un professionnalisme marqué
- Une discrétion hors pair;
- Une bonne humeur contagieuse;

Les personnes intéressées doivent communiquer avec Monsieur Stéphane Chagnon à la Direction générale de la Municipalité, soit par téléphone au 418-862-0052 poste 210 ou soit par courriel à [direction@saint-epiphane.ca](mailto:direction@saint-epiphane.ca).

Le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt et les avisons que seules les personnes ayant été sélectionnées seront contactées. Nous souscrivons au principe de l'équité en emploi et du meilleur candidat sélectionné.



# OFFRE D'EMPLOI – 1<sup>er</sup> affichage

Poste offert :	CHEF D'ÉQUIPE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE
Service :	Voirie municipale
Catégorie d'emploi :	Permanent, temps plein

**Vous avez soif de travailler de façon stable et dans un environnement favorisant le développement professionnel et le travail d'équipe ?**

**Vous êtes reconnu pour votre proactivité, votre innovation, votre rigueur et pour vos aptitudes de communication?**

**Vous aimez les défis, travaillez avec vos mains et gagner votre paie avec une job où vous êtes dehors?**

**La Municipalité où S'UNIR POUR PROSPÉRER sont plus que de simples mots sous un drapeau municipal est donc faite pour vous !**

## SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

**La Municipalité de Saint-Épiphane** est présentement à la recherche d'un chef d'équipe des travaux publics et de voirie. Le titulaire du poste devra être disposé à travailler 40 heures par semaine selon un horaire de travail généralement fixe (par quart de travail durant la saison hivernale et de jour les autres saisons). Il devra être capable de s'exécuter rapidement dans tous les aspects du travail qui lui est demandé (mécanique, menuiserie, entretien, conduites de véhicules, gestion de personnel, etc.).

**TOUS LES DÉTAILS DU POSTE ET DE COMMENT APPLIQUER SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ OU SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DANS LA SECTION ADMINISTRATION MUNICIPALE / EMPLOIS.**

**BONNE SITUATION ET BONS AVANTAGES SI TU ES LA PERLE RARE!**

# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

## Personnel électoral recherché pour les élections municipales du 7 novembre 2021

Vous souhaitez vous impliquer dans le bon déroulement des élections municipales du 7 novembre 2021? La présidente d'élections de la Municipalité de Saint-Épiphane recherche du personnel électoral pour la tenue du scrutin de vote du 7 novembre prochain ainsi que pour le vote par anticipation.

La tenue d'une élection générale demande la participation d'un grand nombre de personnes pour s'assurer que tout se déroule dans le bon ordre, garantissant l'intégrité du processus démocratique. Ainsi, plusieurs postes sont à pourvoir.

Les candidats recherchés occuperont les rôles de scrutateurs, de secrétaires ou de préposés au scrutin.

La rémunération prévue est celle édictée par le Directeur général des élections selon le poste occupé.

Le personnel devra être présent dans les bureaux du scrutin, de l'ouverture à la fermeture des bureaux de vote.

Une formation virtuelle obligatoire devra être suivie par tout le personnel électoral.

### QUI PEUT POSTULER?

Toute personne intéressée peut postuler en écrivant un courriel à la présidence des élections ([direction@saint-epiphane.ca](mailto:direction@saint-epiphane.ca)) avec si possible son curriculum vitae, ses contacts pour le joindre, son expérience dans les élections passées s'il y a lieu et le poste qu'il convoite.

En raison de la complexité qu'amènent les mesures sanitaires liées à la COVID-19, nous communiquerons uniquement avec les personnes intéressées par téléphone et par courriel. Il est donc important de nous les laisser SVP.



Fabrication et installation d'équipements  
industriels - Usinage - Soudure - Découpe au plasma HD

Tél: 418-862-0853  
Fax: 418-862-0862

119, rue Viger  
Saint-Épiphane (Québec) G0L 2X0

RBO: 8331-9483-16  
CWB

[slbpelletier@live.ca](mailto:slbpelletier@live.ca)  
[www.slbpelletier.ca](http://www.slbpelletier.ca)



Linda Gagné

NATUROTHÉRAPEUTE  
Praticienne en nutrithérapie

418 731-0046

[lindagagnenaturo@gmail.com](mailto:lindagagnenaturo@gmail.com)

Membre de l'Association des naturothérapeutes du Québec  
Émission de reçus pour assurances

## LA PAGE SANTÉ

### **La capsule-santé: L'alcool.**

Ne soyons pas dupes, tout événement spécial ou qui sort un peu de l'ordinaire devient une bonne occasion pour consommer de l'alcool. Socialement, c'est une habitude qui est de plus en plus acceptée et tolérée, voire même encouragée. On festoie, on cogne nos verres, l'alcool coule à flots et la bonne humeur règne.

Les publicités regorgent d'imagination pour nous montrer des situations où le glamour suinte dans des fêtes branchées et où les protagonistes beaux, enjoués et épanouis, s'amuse follement.

Paradoxalement, durant la pandémie, des gens seuls prennent un verre pour se détendre, pour relaxer et pour oublier le stress de la vie quotidienne et toutes les contraintes que la crise sanitaire actuelle impose.

De fait, certains freins naturels à la consommation n'existent plus: on reste chez soi, donc on ne conduit pas. À la maison, il suffit d'étirer le bras pour accéder à une bouteille. Les horaires étant sens dessus dessous, on se croit en vacances.

Les effets d'une consommation exagérée d'alcool sur la santé sont de deux natures. D'abord ceux qui sont liés à la dépendance, dont les effets résultent d'une grande consommation prise de façon chronique, et ceux qui sont liés à l'excès, qui entraînent des effets aigus d'une prise unique et démesurée, dont le risque est directement proportionnel au taux d'alcool dans le sang.

Les personnes avec un problème de dépendance à l'alcool mettent leur santé en péril avec, notamment, un risque de développer une cirrhose du foie, alors qu'une consommation périodique et excessive d'alcool peut endommager pratiquement tous les organes du corps humain.

Alors, comme le dit si bien le slogan, la modération a bien meilleur goût.

Par consommation modérée, on évalue à un maximum de 2 consommations par jour ou 10 consommations par semaine pour les femmes, et 3 consommations par jour ou 15 consommations par semaine pour les hommes. Et au moins un à deux jours par semaine sans alcool.

Pour diminuer sa consommation, on peut établir ses limites et s'en tenir, boire lentement, alterner avec des boissons non alcoolisées et manger avant et pendant la prise d'alcool.

Depuis quelques années, il y a des défis de mois sans alcool dans plusieurs pays. Que ce soit octobre sobre, ou "january dry", ou février sec, l'abstinence devient la règle pour tout un mois durant.

L'idée est de conscientiser les gens à leur consommation d'alcool et à l'importance que celle-ci a dans leur vie. Il faut parfois compter les verres pour réaliser l'ampleur de la quantité absorbée.

Comme on peut facilement trouver une multitude de cocktails sans alcool ou "mocktails" sur le site d'Éduc'alcool, apportons de la variété à nos apéros. Plusieurs recettes originales et exotiques titillent les sens. Un peu d'imagination transforme l'ordinaire en quelque chose de très spécial et chasse la routine.

Et pourquoi pas imaginer un nouveau slogan: la diversité aussi a très bon goût! Si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler à votre pharmacien.

Françoise Cayouette pharmacienne pour les pharmacies Lépiciier et Miousse.



**Familiprix**  
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

**PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.**

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--



# LA PAGE SANTÉ

## Les blessures musculaires

Le corps humain étant constitué de nombreux muscles, il n'est pas étonnant de voir autant de blessures musculaires survenir dans la vie quotidienne, allant de simples courbatures jusqu'à des blessures musculaires sévères. Que ce soit lors d'une mauvaise chute, de la pratique d'un sport, au travail, lors d'activités ménagères ou encore lors de travaux de rénovation, toutes les occasions peuvent s'y prêter...

Les blessures musculaires peuvent survenir pendant un événement précis et unique, en raison d'un étirement musculaire excessif alors que ce dernier n'était pas suffisamment réchauffé, comme pendant une chute ou lors d'un mouvement brusque par exemple. Elles peuvent aussi se produire lorsque le muscle est contracté et soumis à un effort trop grand, au-delà de sa capacité, comme lorsqu'on tente de retenir ou soulever un objet très lourd.

Les blessures musculaires peuvent aussi être acquises progressivement au fil du temps, lors de la répétition d'un geste, comme après une activité sportive prolongée, une tâche ménagère répétée plusieurs fois, une mauvaise posture conservée trop longtemps...

Le muscle est un organe constitué de nombreuses fibres. Lorsque nos muscles sont « sur-utilisés », les fibres peuvent subir des microdéchirures et c'est ce qui cause la douleur et l'inflammation. Ces fibres, lorsqu'elles sont abîmées, peuvent mettre plusieurs jours à cicatriser. On comprend alors pourquoi la guérison peut être longue dans certains cas. Leur atteinte, lors du traumatisme, nous permet d'évaluer la gravité de la blessure ainsi que le temps de guérison. Dans une blessure de grade 1, on parle d'élongation, où l'intégrité des fibres n'est pas atteinte et une guérison est attendue en quelques jours seulement. Dans une blessure de grade 2, on parle de claquage et dans ce cas-ci, une partie des fibres est atteinte ou déchirée. Quelques semaines seront alors nécessaires pour permettre la guérison. Dernièrement, il y a la déchirure musculaire partielle ou complète, où une grande partie des fibres musculaires sont atteintes. Dans ce dernier cas, on parle de plusieurs mois de guérison. Ainsi, il est important de consulter un professionnel habilité à évaluer la gravité de la blessure pour permettre une bonne prise en charge dès le départ et prévenir l'apparition de séquelles permanentes.

Après une blessure, l'inflammation s'installe et se manifeste par 4 signes, soient de la rougeur, de la douleur, de la chaleur et de l'enflure. Le traitement est donc orienté dans le but de limiter cette inflammation. À la pharmacie, nous sommes très souvent consultés pour savoir s'il faut appliquer de la chaleur ou de la glace. L'acronyme GREC pour vous aider à retenir les étapes à suivre lorsque cela vous arrive :

**G** : appliquer de la **Glace** (enveloppée dans un linge ou une serviette) pendant une dizaine de minutes, plusieurs fois par jour pendant les 24-48 heures suivant l'événement. Ne jamais appliquer la glace directement sur la peau. La glace permet aux vaisseaux sanguins de se contracter et ainsi réduire l'inflammation, les ecchymoses et la douleur en réduisant l'apport de sang vers la blessure.

**R** : le **Repos** est impératif et il faut cesser les activités sportives ou les mouvements répétitifs qui ont causé la blessure, sans toutefois immobiliser complètement la partie atteinte.

**E** : Si l'endroit de la blessure se trouve sur un membre inférieur (jambe, cheville) il est recommandé d'**Élever** le membre pour permettre une meilleure circulation, ce qui permet de diminuer l'enflure.

**C** : une **Compression** à l'aide d'un bandage élastique peut aider à limiter le gonflement et l'accumulation de sang autour de la blessure.

À moins d'avis contraire, il vaut mieux éviter de masser le muscle endolori, sous peine d'aggraver les lésions. Certains médicaments comme les analgésiques, les anti-inflammatoires, des crèmes analgésiques ou encore des relaxants musculaires peuvent être utilisés, mais ne remplacent pas l'application de la glace. Parlez-en à votre pharmacien pour savoir lesquels vous pouvez utiliser, selon votre situation et votre état de santé. Il peut y avoir des interactions importantes entre ces produits et les médicaments prescrits que vous prenez déjà pour une autre condition.

Après 48 heures, si la douleur persiste ou que ces mesures n'apportent pas de soulagement, il est recommandé de consulter, si ce n'est déjà fait, afin d'évaluer la gravité de la blessure et de déterminer un plan de traitement et de rééducation adaptés s'il y a lieu.

Si la situation évolue favorablement après 2 à 3 jours, il peut être indiqué à ce moment d'appliquer de la chaleur pour favoriser la circulation et aider au processus de guérison, à moins de contre-indication particulière.

En terminant, comme il vaut mieux prévenir que guérir, voici quelques conseils afin d'éviter ces blessures :

- Prendre le temps de s'échauffer avant un exercice et s'étirer après
- Éviter les mouvements brusques lors de l'exécution d'une tâche ou d'un exercice
- Débuter les activités sportives graduellement et augmenter l'intensité progressivement
- Bien s'hydrater lors d'activités sportives ou de travaux physiques intenses
- Adopter des postures sécuritaires lors d'efforts physiques

Julie Pelletier, pharmacienne pour les pharmacies Lépicié et Miousse



**Familiprix**  
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

**PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.**

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0	418 963-3306
	3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0	418 497-3925
	25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0	418 898-3111
	535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0	418 867-3569



## Service incendie de la MRC de Rivière-du-Loup

**Pierre-Marc Lebel**  
Préventionniste

**Marc Tremblay**  
Préventionniste

310, rue Saint-Pierre  
Rivière-du-Loup G5R 3V3

Tel: 418-867-2485

Prévention incendie  
MRC Rivière-du-Loup

# Utilisation des BBQ

Le beau temps est à nos portes et qui dit beau temps, dit BBQ. Bien que les appareils de cuisson extérieurs sont sécuritaires lorsque bien utilisés, il faut respecter quelques règles de sécurité:

- La prudence est de mise! Sur votre patio, assurez-vous que la bouteille est placée à plus de 1 m (3 pi) de toute ouverture et à plus de 3 m (10 pi) d'une source d'allumage et d'une prise d'air d'un appareil.
- Placez votre BBQ au charbon de bois sur une surface incombustible et à plus d'un mètre de tous les matériaux combustibles.
- Utilisez toujours votre BBQ à l'extérieur, peu importe le type.
- Allumez toujours votre BBQ avec le couvercle ouvert.
- Éteignez votre BBQ en fermant le robinet de la bouteille en premier afin de purger les conduites de gaz.
- Vérifiez avec une solution d'eau savonneuse si l'installation ne fuit pas au moins une fois au début de la saison ou selon l'utilisation.
- Nettoyez la tuyauterie à l'aide d'une brosse métallique appropriée.
- Entrez vos bouteilles de propane à l'extérieur.



**Attention! Ne jamais remiser les bouteilles de propane dans le garage ou dans la remise.**

Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, respectez ces règles de base :

Avant de transporter une bonbonne de propane dans un véhicule, assurez-vous que son robinet est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent. Dans le véhicule, gardez la bonbonne bien immobilisée, à la verticale, et ventilez l'espace en ouvrant une fenêtre.



Ne jetez jamais une bonbonne de propane aux ordures. Elle pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion.

Rapportez toute bonbonne vide, défectueuse ou de plus de 10 ans chez un fournisseur de propane.

**SOYEZ PRUDENT!**

Si tous les Québécois  
utilisaient une toilette à  
faible débit, on économiserait  
l'équivalent de

**50 000**

piscines olympiques  
par année.

Faites le test!



Votre  
gouvernement

Québec

Pour réduire votre  
consommation d'eau potable,  
**arrosez le soir**  
si permis et nécessaire.

Faites le test!

Votre  
gouvernement

Québec



## APPEL À LA PRUDENCE!

Écllosion d'incendies dû aux conditions météorologiques.

[sopfeu.qc.ca](http://sopfeu.qc.ca)



MAISON FUNÉRAIRE  
*Marc-André Rioux Ltée*

**MARIO PELLETIER**

C.P. 934, 169 LAFONTAINE  
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5

TÉL. : 418 862-2668

[info@m-a-rioux.qc.ca](mailto:info@m-a-rioux.qc.ca)

TÉLÉC. : 418 862-0939

[www.m-a-rioux.qc.ca](http://www.m-a-rioux.qc.ca)



**418 862-9091**

248, rue Deschênes Est  
Saint-Épiphane (Québec) GOL 2X0  
Cellulaire : 418 860-9983

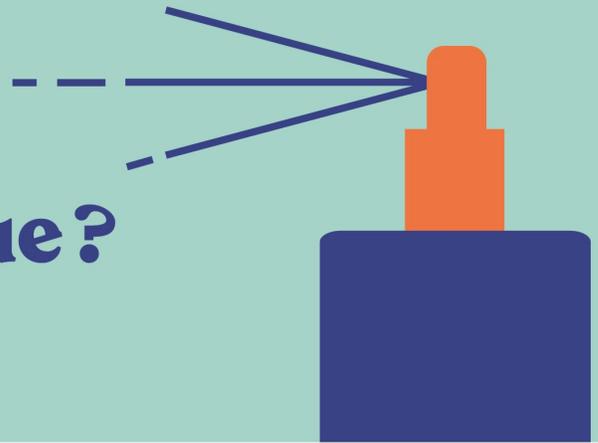
### TRANSPORT - EXCAVATION

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

### LOCATION DE MACHINERIES LOURDES

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur

# Comment choisir votre chasse-moustique ?



**L'application d'un chasse-moustiques est un bon moyen de prévenir les piqûres d'insectes.**

**Utilisez un insectifuge approuvé par Santé Canada. Les produits approuvés portent un numéro d'homologation de produit antiparasitaire. Vous vous assurez ainsi qu'il ne présente pas de risque pour la santé, à condition de suivre les recommandations inscrites sur l'étiquette.**



Parfois, il faut se protéger du **soleil ET des moustiques**. Dans ce cas, l'Association canadienne de dermatologie recommande d'appliquer un écran solaire en premier lieu, puis d'attendre une vingtaine de minutes, le temps qu'il pénètre la peau, avant d'appliquer le produit insectifuge.

## **INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DE NOTRE ÉQUIPE.**

Ils vous conseilleront dans le choix du produit qui vous convient.

Les chasse-moustiques contenant du **DEET** sont les plus connus. Plus la teneur en DEET est élevée, plus la protection sera longue, mais il y a certaines limites à respecter :

- On recommande une concentration maximale en DEET de 30 % pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans.
- Il faut s'en tenir à une concentration maximale de 10 % pour les enfants de deux à 12 ans avec un maximum de trois applications quotidiennes.
- La concentration maximale recommandée pour les enfants de six mois à deux ans est aussi de 10 %, avec une seule application par jour.
- On ne doit pas appliquer de produit contenant du DEET sur les bébés de moins de 6 mois. On les protège des insectes en installant une moustiquaire autour de leur parc ou de leur poussette.

**L'icaridine** est un insectifuge moins connu mais très efficace lui aussi. À une concentration de 20 %, il offre une protection équivalente au DEET à 30 % et peut être utilisé dès l'âge de 6 mois. La Société canadienne de pédiatrie le recommande d'ailleurs comme insectifuge de première intention pour les enfants.

## **HEURES D'OUVERTURE**

Du lundi  
au vendredi 9 h à 20 h  
Samedi 9 h à 17 h  
Dimanche 10 h à 17 h

**LIVRAISON GRATUITE**

**Didier Rioux et Karine Larochelle**  
78-A, rue Principale, Saint-Antoine  
418 605-1545



## Retour des cadets au KRTB

Le 7 juin, les cadets de la Sûreté du Québec ont fait leur retour dans plus de 70 municipalités régionales de comté (MRC), ville et municipalités de la province pour une 11<sup>E</sup> année. Ils assureront notamment une présence dans les quartiers et les parcs, répondront aux demandes de renseignements des citoyens et bonifieront le travail des patrouilleurs en effectuant de la surveillance et de la prévention auprès de la population. Leur aide sera particulièrement bienvenue en temps de pandémie.

Cette année, 184 étudiants en techniques policières ont été embauchés dans le cadre du programme de cadets de la Sûreté du Québec et 4 sont au KRTB. Ce programme constitue une expérience de travail enrichissante pour les futurs policiers. En effet, il se distingue par la qualité de la formation offerte aux cadets, ainsi que par l'encadrement dont ils bénéficient tout au long de la saison.

Pour plus d'informations sur le programme de cadets, le public est invité à visiter le site web de la Sûreté du Québec et à s'abonner à ses comptes twitter, Facebook et Instagram, où des nouvelles sur les cadets seront publiées tout au long de l'été 2021.

Sur la photo : de gauche à droite – Rébecca Cormier, Vincent Bélanger, Audrey-Anne Cyr et Maggie Denis



**EN CAS D'URGENCE, ÊTES-VOUS PRÊT ?**

**IdSide - Echo**





## **Vital et Noëlla**

Toute la communauté vous remercie  
pour ces années d'engagement bénévole

Bonne retraite!

**CENTRE**  
**D'ACTION** BÉNÉVOLE  
... SOLIDARITAIRE



<https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/>

**Toutes les informations sur le processus électoral et son déroulement, sur la mise en candidature et le droit de vote... à seulement un clic de vous!**



## **Une GRANDE Fête nationale du Québec sous la thématique** **« Vivre le Québec - Tissé serré! »**

Pour sa 187<sup>e</sup> édition, la Fête nationale a dû s'adapter à de nombreux changements dans le contexte lié à la pandémie qui se poursuit. Le Programme d'assistance financière qui permet de subventionner les célébrations partout sur le territoire québécois a d'ailleurs dû être modifié pour permettre des célébrations 2021 respectant les mesures sanitaires et approuvées par la Santé publique. Il était donc primordial pour nos deux équipes de travailler conjointement à offrir des festivités réinventées et sécuritaires à l'ensemble des Québécoises et Québécois. Ancrée dans le cœur de ses citoyen.ne.s, la Fête nationale est une commémoration importante. Chaque année, plus de 700 sites partout au Québec offrent des activités variées aux petits et grands pour souligner cette fierté qui nous habite les 23 et 24 juin.

En ces temps incertains, les Québécoises et Québécois sont devenus encore plus proches les uns des autres et leur solidarité est essentielle. C'est « Tissé serré » que notre Québec a su passer à travers de longs mois, chacun de nous isolés dans nos bulles familiales. Une chose est certaine, notre peuple ne se laisse pas tomber. Chaque Québécoise et Québécois constitue une fibre précieuse qui forme ce tissage réconfortant, cette culture unique et colorée qui rayonne sur les cinq continents. Une des forces du Québec, c'est qu'il possède une culture largement métissée. Cette culture est vivante et diversifiée et elle a le pouvoir de se renouveler grâce, entre autres, à la contribution des nouveaux arrivants et à l'apport des peuples des Premières Nations. Notre sang est superbement mêlé par des millions d'histoires d'amour depuis plus de 400 ans et les nouveaux venus sont devenus les Québécois d'aujourd'hui et de demain. Comme disait Loco Locass « Que tu sois de Métis près du St-Laurent, ou que t'aies du sang 100% métis, en dépit des marées, de la neige et du vent, les Québécois s'unissent sous la fleur de lys ». De nos grands-mères qui, une maille à la fois, nous confectionner de jolies couvertures bien chaudes aux « kokomis » Algonquines qui fabriquaient des mocassins pour protéger les pieds des petits et grands, notre peuple a su se construire une identité propre, une identité qui nous ressemble, qui nous unit, afin de créer un grand tissage bien serré. Les visuels officiels, proposés en deux affiches distinctes, mettent donc à l'honneur cette fleur de lys qui nous est chère, représentée sur l'une et l'autre des affiches par un tissage aux couleurs du Québec.

**Bonne Fête nationale du Québec!**

**Votre Société St-Jean-Baptiste de St-Épiphane vous dit à l'an prochain !**

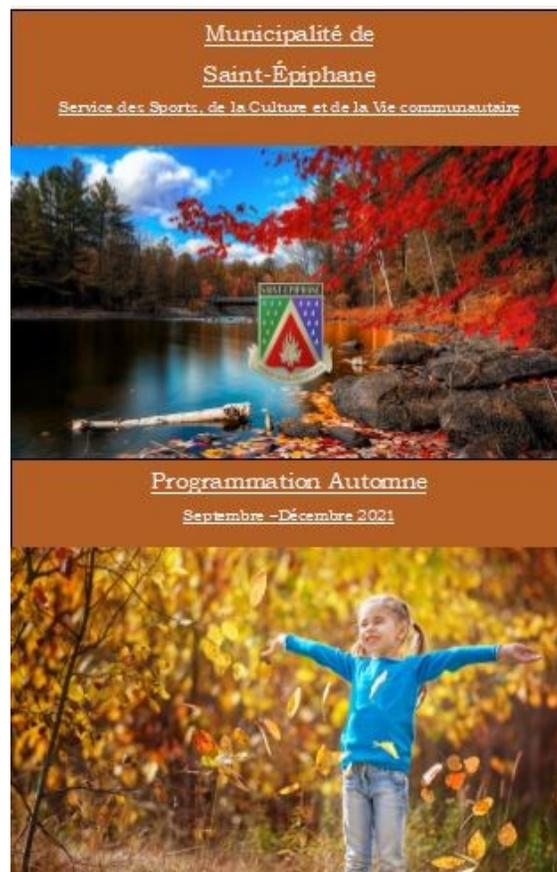
## PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS

La programmation d'automne arrive bientôt. Plusieurs activités seront disponibles pour tous les groupes d'âge.

Toutes les inscriptions se feront sur la plateforme Qidigo. Si vous avez de la difficulté avec la plateforme, n'hésitez pas à communiquer avec la technicienne du service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire au 418-862-0052 poste 480 ou au [sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca](mailto:sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca).

Dans un souci d'économie, les éditions de la programmation sont disponibles à partir du site de la Municipalité en format numérique.

Vous pourrez toutefois trouver quelques copies papier couleur au bureau municipal, à la bibliothèque ou au bureau du technicien du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire.



**La programmation d'automne 2021 sera disponible à partir de la mi-août**

# BIBLIOTHÈQUE

## Heures d'ouverture

Pour le mois de juin, les heures d'ouverture seront celles-ci:

- Mardi : 14h00 à 16h00
- Mardi: 19h00 à 20h30
- Samedi: 9h00 à 11h00

Pour les mois de juillet et août:

- Mardi: 19h00 à 20h30.

## Un beau projet en réflexion... le réaménagement!



Dans la perspective de réaménager votre bibliothèque municipale par le biais d'une éventuelle entente avec le Ministère de la Culture.

Afin de préparer au mieux cette future « vision citoyenne », une boîte à suggestion est disponible à la bibliothèque. N'hésitez pas à y déposer vos idées, commentaires ou suggestions et à en discuter avec les bénévoles présents aux heures d'ouverture.

Un sondage a également été créé pour vous demander si la bibliothèque répond bien à vos besoins et attentes. Vous trouverez des copies papier du sondage à la bibliothèque et au bureau municipal. Une copie électronique est également disponible sur la page Facebook « Municipalité de Saint-Épiphanie » et sur la page « Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire – Saint-Épiphanie ».

N'hésitez pas à donner votre opinion et à donner vos suggestions pour que la bibliothèque soit réaménagée selon vos besoins et qu'elle soit vraiment à votre image.

## Exposition thématique pour l'été

Du 21 mai au 9 septembre, l'exposition aura comme thématique: Tintin!

Cette vaste exposition sur Tintin intéressera toute la famille, en proposant les différentes ressources sur ce célèbre reporter. Elle se veut également une prise de conscience sur un phénomène unique de l'art de la bande dessinée.

Venez voir cette belle exposition, elle en vaut la peine!



# POLITIQUE FAMILIALE ET POLITIQUE DES AÎNÉS

Tel que précisé dans l'Épiphanois du mois de mars, un comité de pilotage travaille actuellement sur une politique Municipalité Amie Des Aînés (MADA).

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui ont rempli la consultation citoyenne dans le but d'améliorer la qualité de vie des aînées de Saint-Épiphane.

Il ne reste que quelques étapes au processus d'élaboration de la politique. Le projet avance bien!

Nous avons bien hâte de vous présenter la politique MADA, qui devrait être mise en place à l'automne 2021!



**Municipalité  
amie des aînés**

## CAMP DE JOUR 2021

Le camp de jour commence le lundi 28  
juin et se terminera le vendredi 13  
août 2021.

Nous avons bien hâte de commencer cet  
été inoubliable avec vos enfants.



### Merci à nos principaux commanditaires



**Ecoblast LP**  
418 862-4455  
Sandblast  
et peinture

Pantone : 376U



# SOCCKER 2021

Depuis le 14 juin, les pratiques de soccer sont commencées.

Voici les mesures sanitaires à respecter en tout temps lors des pratiques:

- L'activité doit être supervisée;
- Les contacts sporadiques et de courtes durées sont autorisés;
- Groupes de 25 participants maximum;
- Compétitions et tournois interdits;
- La présence des spectateurs n'est pas recommandée;
- Arriver avec le costume de soccer, prêt à jouer.

Pour ceux qui souhaiteraient encore inscrire leur enfant, veuillez contacter le service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire au 418-862-0052 poste 480 ou par courriel à [sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca](mailto:sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca).



## AUTOMNE À GRANDS PAS

À l'heure où nous imprimons ce numéro, nous ne savons si une nouvelle édition d'automne à grands pas pourra avoir lieu et dans quelle circonstance.

Dans tous les cas, plus d'informations vous seront données par Facebook fin août et début septembre.

Pour rappel, *L'Automne à grands pas* est un défi intermunicipal qui regroupe les municipalités de Saint-Clément, Saint-Cyprien, Saint-Hubert, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Arsène, Notre-Dame-du-Portage, L'Isle-Verte, Saint-Antonin et **Saint-Épiphane**.

L'activité a pour but de faire marcher ou courir le plus grand nombre de gens possible dans les municipalités respectives. L'événement s'adresse à tous les citoyens des communautés participantes et des environs.



# COURS GARDIENS AVERTIS ET PRÊT À RESTER SEUL

Le service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire pense offrir un cours de gardiens avertis et un cours prêts à rester seul présenté par Nancy Riquier, Animatrice Jeunesse pour la Croix Rouge Canadienne et cherche à savoir s'il y a de l'intérêt de la part des familles de Saint-Épiphane. En bas de page, il y a un petit sondage à remplir pour les personnes qui souhaiteraient donner ces cours à leurs enfants. Ceci nous permettra de déterminer si nous aurions suffisamment d'inscriptions pour former un groupe. Le nombre minimal de personnes est de 5 et le nombre maximum est de 15. Voici une petite présentation des cours:

Le cours «Prêts à rester seul» permet aux jeunes de 9 à 12 ans (3<sup>e</sup> année complétée) d'apprendre des techniques de base en secourisme et d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un parent, d'un tuteur ou d'un adulte en qui ils ont confiance, qu'ils soient à la maison ou dans la collectivité. Tarifs: 45,00\$ pour un cours de 4 heures. (Les parents assument les frais d'inscriptions)

Le cours « Gardiens avertis» met davantage l'accent sur les techniques de secourisme. Ce cours couvre une vaste gamme de sujets, allant de la gestion des comportements difficiles aux compétences de leadership, en passant par ce que l'on attend de la part des gardiennes et des gardiens d'enfants. Le cours de gardiens avertis approfondira et renforcera le sentiment de responsabilité que les jeunes ressentent lorsqu'ils gardent des enfants. Le programme a été revu afin de faciliter l'apprentissage des soins à donner en cas d'urgence. Ce cours s'adresse aux enfants de 11 à 15 ans. Tarifs: 50,00\$ pour un cours de 6 heures. (Les parents assument les frais d'inscription).



Si l'un des deux cours ci-dessus vous intéresse, veuillez retourner ce petit coupon au bureau municipal.



- Le cours «Prêts à rester seul» m'intéresse.
  
- Le cours «Gardiens avertis» m'intéresse.

# Activité de financement - Club Optimiste de Saint-Épiphane

Nous, les optimistes de Saint-Épiphane, pour une deuxième année consécutive sommes dans l'impossibilité de tenir notre tournoi de golf comme moyen de financement annuel. Par contre, nous avons une loterie à laquelle vous pouvez participer pour nous encourager afin de nous soutenir dans nos activités d'aide à la jeunesse.

Le tirage aura lieu en septembre et vous avez la possibilité de gagner des prix en argent. Voir les prix plus bas.

Veuillez contacter Berthier Lebel au 418-862-9095 ou bien Vallier Côté au 418-862-5672. Coût du billet 10.00\$



**OPTIMIST INTERNATIONAL  
EST DU QUÉBEC ET ACADIE**

1 <sup>er</sup> prix-	2,000\$	en argent
2 <sup>er</sup> prix-	1,000\$	en argent
3 <sup>er</sup> prix-	1,000\$	en argent
4 <sup>er</sup> prix-	500\$	en argent
5 <sup>er</sup> prix-	500\$	en argent

**TIRAGE**  
19 SEPTEMBRE 2021  
À 13H

**Unité Domrémy**  
4, rue de Gaspé  
Rivière-du-Loup (Qc)  
G5R 1A9

Les prix devront être réclamés avant le 19 octobre 2021  
au 14-190F, rue Fraser, Rivière-du-Loup, (Qc) G5R 1C8

BILLET - 10\$ CHACUN  
3 000 BILLETS ÉMIS DE 0001 À 3000. RACJ: 432160-1

Les optimistes de Saint-Épiphane vous remercient à l'avance pour votre soutien et votre encouragement habituel.



# BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

REJOIGNER L'ÉQUIPE  
DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE  
ET CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE  
DES PERSONNES VULNÉRABLES

## POPOTE ROULANTE

RENCONTRER 10 USAGERS  
1 À 3 FOIS SEMAINE  
SUR L'HEURE DU DÎNER

## ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT

AIDER LES GENS À SE RENDRE À LEURS  
RENDEZ-VOUS MÉDICAUX  
ÊTRE DISPONIBLE AU MOINS  
UNE DEMIE-JOURNÉE SEMAINE

\*\*\*\*\*

FRAIS D'USAGE DU VÉHICULE REMBOURSÉS



**CENTRE**  
**D'Action** BÉNÉVOLE  
DES SEIGNEURIES

POUR INFORMATION  
**418-867-3130 p.211**



*Présent pour vous!*

**Rivière-du-Loup**  
418-868-1280

**Montmagny**  
418-248-1211

Député fédéral  
**BERNARD GÉNÉREUX**  
MONTMAGNY - LISLET - KAMOURASKA - RIVIÈRE-DU-LOUP



**Ramonage de cheminées**  
**Frédéric Pilote**

Cell. : 418 894-8608  
Bur. : 418 860-2100

ramonage.fp@hotmail.com 

Vente / Installation / Réparation / Inspection  
Peinture et déneigement de toiture  
Émondage d'arbre  
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0




**Propane Sélect**

**Christian Pelletier**  
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9  
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200  
Sans frais : (877) 860-2442  
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca  
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19



**AU COCHON BRAISÉ**  
**TRAITEUR**

**581 337-2775**

Commandes pour emporter  
Salle à manger  
Salle pour groupes  
Bar • Terrasse  
Menu du jour  
Buffets braisés les samedis soirs  
Brunch dimanche

Propriétaires : Steve & Carmella

303, rue Viger • St-Épiphane • G0L 2X0 • 418 816-8686  
 aucochonbraise

## CONCOURS PHOTOS

Le journal local l'Épiphanois souhaite faire peau neuve et renouveler sa page de couverture chaque saison où il sera édité par une photo de Saint-Épiphane correspondant à chacune des 4 périodes de mars, juin, septembre et décembre.

Pour ce, un grand concours photo est organisé. Pour y participer, veuillez envoyer vos plus belles photos représentant notre beau village à différentes saisons.

Les photos les plus jolies seront conservées pour constituer une banque de photos et à chaque diffusion d'une de vos photos votre nom et prénom y sera associé.

Pour envoyer vos photos, écrivez à [sport.culture.viecom@st-epiphane.ca](mailto:sport.culture.viecom@st-epiphane.ca) en précisant votre nom et prénom.





**Desjardins**  
Caisse de Viger et Villaray



**Siège social**  
91, rue Saint-Jean-Baptiste  
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0  
418 898-2061 ou 418 497-3901  
Sans frais : 1 888 497-3901

**En tout temps :**



[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)  
1 800 CAISSES  
m.desjardins.com

**Affilié à Desjardins  
Entreprises  
du Bas Saint-Laurent**  
Téléphone : 418 863-4058



**CONSTRUCTION**  
Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger  
Saint-Épiphane (Québec)  
G0L 2X0  
Tél. : 418 867-2576  
Télec. : 418 867-8054

Entrepreneur général  
Construction et  
rénovation en bâtiment

R.B.Q. : 5665-7307-01

1157193918

### CERCLE DES FERMIÈRES

*Saint-Épiphane*

*Rachelle Caron*

*Présidente*

**418-862-6543**



- Mini excavatrice Kubota KX-121-3
- Tracteur John Deere 5420 65 HP
- Trailer dompeur Normand
- Trailer 24 pieds (dompeur)
- Génératrice 4800 Watts
- Pompe à eau Honda 2"
- Débroussailleuse 7 pieds
- Équipements pour pelouse
- Échaffaudage hydraulique (Skyjack 7135)



**LOCATION**  
**DAN PELLE**

128, 2<sup>e</sup> Rang Ouest  
Saint-Épiphane (QC) G0L 2X0

Maison: **418 862-8380**  
Cell. 1: **418 863-2014**  
Cell. 2: **418 860-9983**

**Daniel Pelletier, prop.**



*S'unit pour prospérer*

**NOUVEAU DÉVELOPPEMENT à Saint-Épiphane**



**Rue Caillouette**  
Superficie des terrains:  
± 10 000 pi<sup>2</sup> (930 m<sup>2</sup>)  
Largeur (façade):  
180 pi (24,4m)

*Faites-nous confiance pour la construction de votre future habitation!*

**Prix des terrains plus qu'avantageux**

Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2021, à 20 heures, au Centre communautaire Innergex Viger Denonville, au 220, rue du Couvent :

- Le lundi 11 janvier 2021
- Le lundi 8 février 2021
- Le lundi 8 mars 2021
- Le lundi 12 avril 2021
- Le lundi 10 mai 2021
- Le lundi 7 juin 2021
- Le lundi 12 juillet 2021
- Le lundi 9 août 2021
- Le lundi 13 septembre 2021
- Le lundi 12 octobre 2021
- Le lundi 15 novembre 2021
- Le lundi 13 décembre 2021



*En accord avec les consignes sanitaires du gouvernement du Québec, la Municipalité reprendra ses séances en présentiel à compter du 12 juillet 2021. Jusqu'à nouvel ordre, les assemblées ne seront plus enregistrées et diffusées.*

Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication :

15 septembre 2021.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 septembre.



PIÈCES D'AUTO  
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST  
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP  
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478  
Fax: (418)497-2903

**STIHL**<sup>®</sup>  
Vente et services

**SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE**

SAINT-ÉPIPHANE

*Daniel Thériault, président*

Tél. : (418) 862-4326



## DÉPANNEUR 4 COINS

205 rue Viger, Saint-Épiphane, G0L 2X0, 418-862-4872

- Agence SAQ.
- Comptoir de fruits et légumes.
- Sélection de viande.
- Mets préparés.
- Produits de boulangerie.

*Au plaisir de vous servir !*



**SERVICE ET RÉPARATION POUR TOUTES LES MARQUES**

Distributeur des pièces [WWW.FREIGHTLINERRDL.COM](http://WWW.FREIGHTLINERRDL.COM)



100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9

**1 800 392-3192 • 418 862-3192**

# QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? Qui doit-on appeler ?



## CONSEIL MUNICIPAL

### Courriel

Renald Côté, maire	renald6@hotmail.ca
Pâquerette Thériault, conseillère siège 1	direction@saint-epiphane.ca
Vallier Côté, conseiller siège 2	valmunicipal@gmail.com
Caroline Coulombe, conseillère siège 3	carocoul@hotmail.com
Abel Thériault, conseiller siège 4	abelthe@hotmail.com
Guillaume Tardif, conseiller siège 5	guillaumetardif.S5@gmail.com
Sébastien Dubé, conseiller siège 6	zappa201@hotmail.com

## OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Maire, Renald Côté	862-0052 p. 230
Directeur général et sec.-trésorier, Stéphane Chagnon	862-0052 p. 210
Adjointe administrative, Danielle Chouinard	862-0052 p. 200
Trésorière adjointe, Nadia Bérubé	862-0052 p. 250
Agente de développement, Marie-Ève Ouellet	551-8105
Capitaine, Dany Dubé, résidence	862-2173
Capitaine, Dany Dubé, caserne	862-0052 p. 410
Inspectrice en bâtiments et environnement Julie Lemieux	862-0052 p. 220
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout	862-0052 p. 270
Directeur des travaux publics, Éric Albert	862-0052 p. 280
Technicienne du service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire, Laurie St-Gelais	862-0052 p. 480
<b>URGENCES (cellulaire voirie)</b>	<b>714-4523</b>

## HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14 h 00 à 16 h 00 et de 19 h 00 à 20 h 30

Le samedi de 9 h 00 à 11 h 00



## HORAIRE DUBUREAU MUNICIPAL

<b>Lundi</b>	<b>9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30</b>
<b>Mardi</b>	<b>9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30</b>
<b>Mercredi</b>	<b>9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30</b>
<b>Jeudi</b>	<b>9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30</b>
<b>Vendredi</b>	<b>9 h 00 à 12 h 00 - Fermé en après-midi</b>

## BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES 418

Caserne pompier	862-0052 poste 410
Bibliothèque	862-0052 poste 450
Bureau du maire	862-0052 poste 230
Salle Desjardins	862-0052 poste 460
Garage municipal	862-0052 poste 280
Bureau municipal	862-0052 postes 200,210,220,250 et 480
OMH de Saint-Épiphane	862-3580
Maison des jeunes	862-7085
Fabrique St-Épiphane et St-Arsène	862-3022
Bureau de poste	862-3716

## URGENCE

Police (centrale)	911 ou 310-4141
Police (poste RDL)	418-862-6303
Service Incendie	911
Ambulance	911 ou 418 867-4411
CLSC Rivières et Marées	418-868-1000, option 2, *Point de services de Saint-Épiphane option 2
Service Info-Santé / Info-Social	811
Sécurité civile	1 866 776-8345



Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent parfois en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence !



## VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

### L'ÉPIPHANOIS

est publié à tous les trois mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Danielle Chouinard, Stéphane Chagnon, Laurie St-Gelais et Renald Côté

